



Cher voyageur,

Merci d'avoir fait appel à Visa First pour obtenir votre visa. Voici votre Pack de demande de visa qui contient :

- Les informations sur les documents que vous devez fournir pour obtenir votre visa
- Des informations utiles sur les termes et conditions d'obtention du visa
- Le formulaire de demande de visa

Assurez vous de lire attentivement les informations ci-dessous et de réunir tous les documents requis le plus tôt possible. Veuillez nous envoyer vos documents dès que possible afin que votre visa soit délivré à temps pour votre voyage. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant !

Une fois que vous avez tous les documents requis pour obtenir votre visa, imprimez, datez et signez le formulaire de demande de visa. Puis envoyez votre demande de visa et vos documents à l'adresse indiquée dans le pack de demande de visa. Nous vous recommandons fortement d'envoyer vos documents par lettre recommandée avec accusé de réception ou par chronopost ou par l'intermédiaire d'un coursier afin de bénéficier d'un suivi de l'envoi car vous devez nous faire parvenir votre passeport.

Vous pouvez nous contacter par courriel à france@visafirst.fr ou par téléphone au 01 72 727 210.

Nous nous engageons à traiter votre demande de visa aussi rapidement et facilement que possible !

Sincèrement,
L'équipe Visa First

QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR OBTENIR MON VISA POUR L'INDE?



Documents requis pour un visa de transit:

- Passeport valable 6 mois et 20 jours minimum après la date de dépôt de la demande de visa au consulat d'Inde et contenant au moins 3 pages vierges, 2 d'entre elles face à face. Le passeport doit être en excellent état sous peine de refus.
- Le formulaire officiel de l'ambassade de l'Inde signé sur les deux pages (même signature que sur le passeport) à compléter sur <https://indianvisaonline.gov.in/visa/>
- Deux photos d'identité au format très spécial : 5 x 5 cm, à faire uniquement chez un photographe. En couleurs, sur fond blanc, sans lunettes, avec gros plan sur le visage et les épaules. Tout autre format sera refusé par le consulat d'Inde !
- Copie de la page de données du passeport (page avec la photo).
- Présentation d'un itinéraire daté, nominatif et mentionnant les escales de transit sur le territoire indien: photocopie des billets d'avion ou attestation dactylographiée, et sur papier en-tête, d'une agence de voyage.
- Photocopie du visa de la destination finale obligatoire si cette destination nécessite un visa.
- Documents supplémentaires pour les ressortissants étrangers (hors UE) : Copie de la carte de séjour en France + formulaire de référence pour les étrangers à compléter.
- Documents supplémentaires pour les mineurs:
copie du livret de famille
Copie d'une pièce d'identité de chaque parent

Où dois-je envoyer mes documents?



VisaFirst 14 Avenue d'Eylau 75116 Paris.

Combien de temps faut-il pour obtenir mon visa?



Le délai de traitement standard est de 4 à 10 jours ouvrés à partir du moment où nous recevons votre demande de visa complète. Le délai express est de 24 à 48 heures.

Quelle est la durée de validité du visa?



La durée de validité du visa de transit est de 2 semaines à partir de sa date de délivrance avec un séjour de 3 jours maximum. Il faudra prendre un visa touristique si la validité ne convient pas.

Où puis-je poser mes questions?



Vous pouvez contacter un conseiller Visa First au 01 72 72 72 10.



Pour des informations sur les tarifs des visas, merci de vous rendre sur la page suivante où se trouve le bon de commande.

BON DE COMMANDE

Nom:	Prenom:
Date de naissance: JOUR / MOIS / ANNÉE	Date approximative de départ: JOUR / MOIS / ANNÉE
Téléphone domicile:	Téléphone portable:
Email:	
Adresse (où retourner le passeport):	

DÉTAILS DU PAIEMENT

Options visa d'affaires:

- Transit – 15 jours, 2 entrées - délai d'obtention du visa 4 à 10 jours ouvrés - 69€
- Transit – 15 jours, 2 entrées - délai d'obtention du visa 48 heures à 4 jours ouvrés - 142€
- Transit – 15 jours, 2 entrées - délai d'obtention du visa 24 heures - 172€
- Frais supplémentaires passeport non français - 30€

NB : la liste des frais de visas ci-dessus ne s'applique qu'aux détenteurs d'un passeport français. Si vous possédez un passeport d'un autre pays et que vous résidez actuellement en France, merci de contacter le service client Visa First afin de confirmer les frais de visa qui vous seront demandés.

Veillez noter que les frais consulaires sont appliqués par les ambassades elles-mêmes et Visafirst n'a aucun contrôle sur ces frais. Habituellement, les frais consulaires varient selon l'ambassade, la nationalité du demandeur, le type et la durée du visa. Les prix indiqués ici sont les prix incluant les frais de Visafirst et les frais consulaires. Ils sont applicables pour une personne, incluent la TVA et ne sont qu'une simple estimation. Veillez noter que des frais additionnels peuvent vous être demandés. Cela dépendra de la façon dont vous souhaitez recevoir votre passeport, de la variation du taux de change, de la variation des frais consulaires etc. Dans l'éventualité où des frais supplémentaires vous seraient demandés, nous vous contacterons pour organiser le paiement de la meilleure façon possible.



Termes et conditions

Visa First se réserve le droit de retourner n'importe quel passeport sans le visa demandé si le passeport et/ou les documents fournis ne sont pas complets ou si le délai de traitement du visa est trop court.

Tous les visas sont fournis par les ambassades et Visa First décline toute responsabilité dans le cas d'un refus de visa. Les visas et frais de traitement sont non remboursables quels que soient les résultats de la demande de visa.

Les passeports sont nécessaires pour toute la durée de la procédure. Dans le cas d'une perte ou de dommages sur un passeport ou un document reçu, Visa First prendra en charge le dédommagement à hauteur de la valeur actuelle du passeport/document. Visa First décline toute responsabilité pour dommage indirect.

Vous devez voyager avec le même passeport que celui utilisé lors de votre demande de visa. Si vous obtenez un nouveau passeport après que votre visa ait été délivré, merci de contacter le service client Visa First pour obtenir plus d'informations.

Dans ce cas, des frais de réattribution peuvent être facturés.

Visafirst vous conseille de ne pas acheter des billets restreints ou non flexibles avant d'obtenir le visa. Les délais de procédure indiqués sur les formulaires sont les délais standards. Même si Visafirst fait tout son possible pour vous assurer une livraison de visa dans les temps, nous n'acceptons pas les réclamations pour des retards qui seraient causés par des grèves de poste ou tout retard dû au service postal ou aux ambassades, que nous ne pouvons contrôler.

Visafirst vous recommande fortement de prendre connaissance des termes et conditions : <http://www.visafirst.com/fr/terms.asp>



www.visafirst.com

Comment souhaitez-vous recevoir votre passeport ?

Options retour du passeport	Prix TTC	Cocher ici
Lettre recommandée	Délai de 2 à 6 jours + 8€	<input type="checkbox"/>
Chronopost France	Délai de 24/ 48 heures (Sous la responsabilité de Chronopost) + 30€	<input type="checkbox"/>
Chronopost International	Délai de 48 heures (sous la responsabilité de Chronopost) + 45€	<input type="checkbox"/>
Je reviendrai chercher le(s) passeport(s)	GRATUIT	<input type="checkbox"/>

Important :

Visafirst ne peut être tenue pour responsable de tous délais de port à l'aller comme au retour ni de la perte des documents par les transporteurs.

Options assurance rapatriement	Prix TTC	Cocher ici
Assurance rapatriement 30 jours	+ 40€	<input type="checkbox"/>
Assurance rapatriement 90 jours	+ 70€	<input type="checkbox"/>

Assurance Passeport – €20

Cochez « oui » si vous souhaitez souscrire à l'assurance passeport pour toute la durée de son traitement par l'ambassade.

Oui je souhaite souscrire à l'assurance passeport

Non je ne souhaite pas souscrire à l'assurance passeport

MÉTHODE DE PAIEMENT

Attention !

Veuillez noter que Visa First n'accepte pas les paiements par chèque ou en espèces !

Carte bancaire

Virement bancaire*

Pour les paiements par carte bancaire, veuillez indiquer les informations suivantes :

Nom sur la carte	
Numéros de la carte	
Date d'expiration	

* Pour payer par virement bancaire, veuillez adresser votre virement à :

INTERPAY

Barclays Bank PLC

FR76 3058 8600 0126 6209 70102 96

BARCFRPP

Je confirme que j'ai lu et approuvé les Termes et Conditions de Visafirst qui sont détaillées sur <http://www.visafirst.com/fr/terms.asp>

Note: Merci d'effectuer votre virement bancaire à l'ordre d'Interpay LTD.

Signature de détenteur de la carte :

Date:

Frais d'annulation appliqués.

AUTORISATION DE VOYAGE POUR UN MINEUR

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lien avec le mineur : _____

autorise par la présente, le mineur suivant,

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro de passeport : _____

à voyager en Inde et à déposer une demande de visa auprès de VF Services (UK) Limited.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Date : _____

Signature : _____

CENTRE DE DEMANDE DE VISA POUR L'INDE

VF Services (UK) Limited, 42-44 rue de Paradis, 75010 Paris

Additional Visa Reference Form
(To be filled in by non-French nationals resident in France)

Please fill up all details/particulars in BLOCK LETTERS

Name of the applicant:	
Name of applicant's father/husband:	
Nationality:	
Date & place of birth:	
Passport No.:	
Date & place of Issue:	
Occupation:	
Permanent address:	
Purpose of visit:	
Duration of stay:	

Signature of applicant

For Office Use only of Embassy of India, Paris

To: Embassy of India/High Commission of India/Consulate General of India,

From: Second Secretary(Consular), Embassy of India, Paris

Our reference (receipt no.):FRAP_____

Date:_____

The above-mentioned _____ national has applied to this Mission for single/ double/multiple entry(ies) Tourist/Business/_____ (specify the type of visa applied) to visit India.

Request fax/e-mail clearance of your Mission/Post. Cost recovered. If no reply is received within 72 hours, the visa may be issued as per government instructions.

For Second Secretary(Consular)

For office use by the Mission/Post to which case is referred to